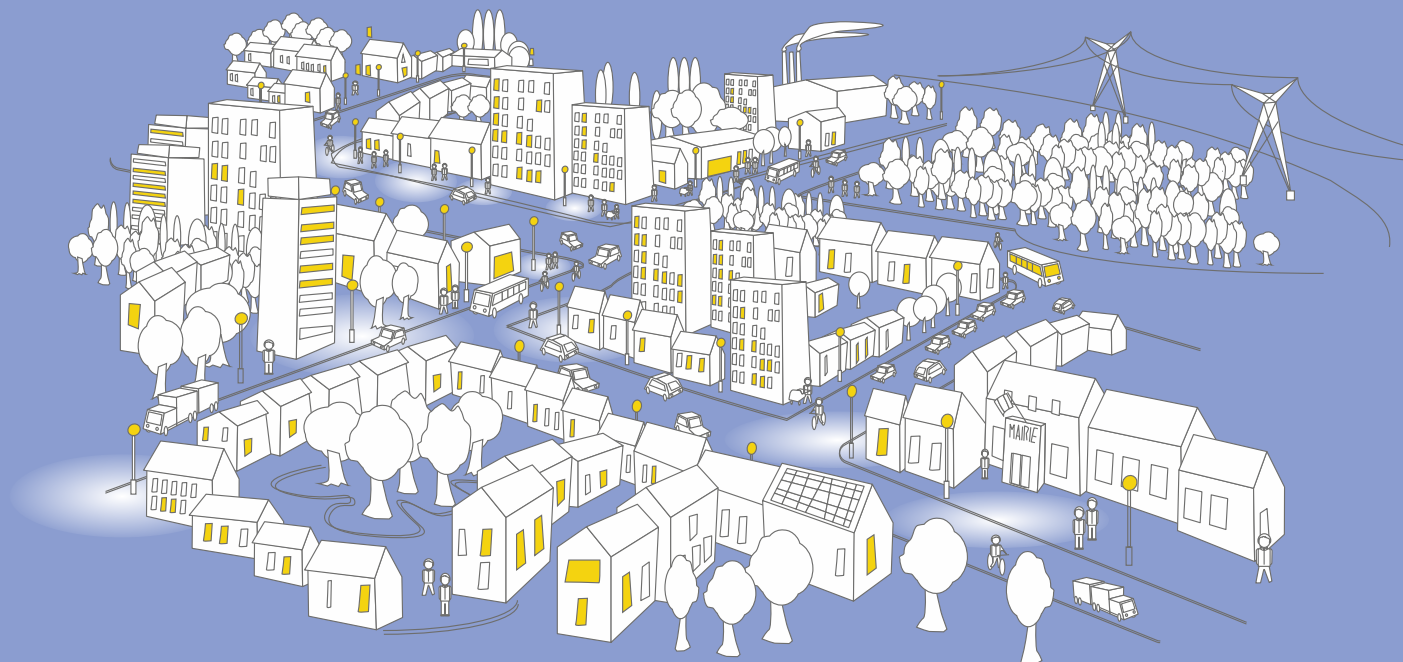


Accélérer la transition énergétique de votre collectivité

SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES POUR LES VILLES DE 10 000 À 100 000 HABITANTS





VILLES DE FRANCE, est une association pluraliste d'élus qui rassemble les villes et agglomérations infra-métropolitaines du territoire national, ensemble qui est le cadre de vie de près de la moitié de la population française (32 millions d'habitants). Forte de plus de 30 ans d'action, **VILLES DE FRANCE** s'affirme dans le nouveau paysage territorial et institutionnel français. **VILLES DE FRANCE** représente et défend les villes et intercommunalités, dont les bassins de vie structurent le territoire et assurent un maillage solide entre les métropoles et les espaces ruraux. **VILLES DE FRANCE** a pour vocation de faire reconnaître les spécificités de ces villes et agglomérations, de renforcer leur rôle en faveur du développement durable, social et culturel et de promouvoir leur image.

Sommaire

ÉDITO	3
POURQUOI AGIR MAINTENANT ?	4
LEVIER 1 - OPTIMISER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI	6
LEVIER 2 - DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION	10
LEVIER 3 - MOBILISER LES FINANCEMENTS ET DISPOSITIFS INNOVANTS	14
MÉTHODOLOGIE - PASSER À L'ACTION	13
IDEX EN BREF	19

Solutions opérationnelles pour les villes de 10 000 à 100 000 habitants

Face à l'urgence climatique et aux défis énergétiques, les collectivités locales sont en première ligne pour agir concrètement. Vous, élus et décideurs des villes de 10 000 à 100 000 habitants, disposez d'un levier puissant pour transformer durablement vos territoires.

La transition énergétique n'est plus une option, mais une nécessité qui représente également une formidable opportunité : réduction des dépenses publiques, amélioration du cadre de vie, création d'emplois locaux, et renforcement de l'attractivité territoriale.

Depuis plus de 60 ans, Idex développe, conçoit, finance, construit et exploite des infrastructures énergétiques locales et bas-carbone. Son expertise lui permet d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies locales, à travers des solutions concrètes et éprouvées de la production d'énergie à son usage final.



Gil Avérous

Président de Villes de France
Maire de Châteauroux

Son approche "**consommer moins, consommer mieux**" s'articule autour de trois leviers d'action complémentaires :

- optimiser la performance énergétique de votre patrimoine bâti;
- développer les énergies renouvelables et de récupération locales;
- mobiliser les financements et dispositifs innovants adaptés à vos contraintes.

Ce guide pratique a été conçu spécifiquement pour vous accompagner dans cette transformation. Il propose une approche pragmatique, des solutions éprouvées et des retours d'expérience concrets pour vous aider à reprendre la main sur votre avenir énergétique territorial.

Ensemble, saisissons cette opportunité historique de faire de la transition énergétique un moteur de développement et de solidarité pour nos territoires.



Benjamin FREMAUX

Président d'Idex

POURQUOI AGIR MAINTENANT ?

Transformer les contraintes en opportunités pour renforcer l'attractivité et la résilience de votre territoire.



POURQUOI AGIR ?

Les enjeux

Un double impératif : souveraineté et décarbonation

L'action immédiate s'impose pour deux raisons fondamentales. D'une part, la souveraineté énergétique est devenue un enjeu stratégique majeur. Les crises géopolitiques récentes ont mis en lumière la vulnérabilité de notre système face aux tensions internationales et à la volatilité des prix. D'autre part, la décarbonation est un impératif dicté par la Loi Énergie Climat et les objectifs européens (Fit for 55), qui exigent une transformation rapide de nos modes de production et de consommation pour atteindre (-)50 % d'émissions de GES d'ici 2030.

Les enjeux spécifiques des villes de 10 000 à 100 000 habitants

Ces villes font face à des défis particuliers : un patrimoine bâti souvent ancien et énergivore, des ressources techniques et financières limitées, et une forte exposition aux fluctuations des prix. Cependant, elles disposent d'atouts considérables : une taille critique suffisante, une proximité avec les citoyens facilitant l'acceptabilité des projets, et une agilité décisionnelle permettant d'agir rapidement. Elles sont des laboratoires idéaux pour expérimenter et déployer des solutions énergétiques locales, créant des boucles vertueuses entre zones urbaines et rurales.

Les bénéfices d'une stratégie énergétique territoriale

Mettre en œuvre une stratégie énergétique génère de multiples bénéfices : économiques (réduction des dépenses, emplois locaux, valorisation immobilière), environnementaux (réduction des GES, qualité de l'air, préservation des ressources) et sociaux/politiques (lutte contre la précarité énergétique, confort des usagers, attractivité territoriale).

Le coût de l'inaction

- Hausse continue des prix de l'énergie.
- Vieillesse accéléré des équipements.
- Non-conformité au Décret Tertiaire.
- Perte d'attractivité territoriale.

Horizon 2026

92 %

des décideurs territoriaux sont motivés pour accélérer l'action, faisant de la transition énergétique un atout électoral à valoriser.

Source: Observatoire IDEX-Ipsos 2025 →



LEVIER 1

Optimiser la performance énergétique du patrimoine bâti

Le bâtiment est le premier gisement d'économies d'énergie. Pour les collectivités, il représente 75 % de la consommation et un potentiel considérable de réduction des dépenses et des émissions. L'approche "consommer moins, consommer mieux" commence ici, en agissant d'abord sur la sobriété et le pilotage, avant d'investir dans des travaux plus lourds. Le Décret Tertiaire, qui impose une réduction de 40 % des consommations d'ici 2030, fait de cette démarche une obligation réglementaire et une opportunité financière.

"La rénovation énergétique est aujourd'hui le chantier prioritaire pour 86 % des collectivités." - Observatoire IDEX-Ipsos



→ Zoom sur...

La ville de Lisieux,

capitale du Pays d'Auge, où se déploie depuis 2022 un ambitieux programme de transition énergétique. La ville a fait le choix d'un Marché Global de Performance couvrant 21 bâtiments municipaux totalisant 30 000 m².

Ce contrat de 8 ans prévoit une optimisation énergétique tout en réduisant significativement son empreinte carbone, pour un confort durable des usagers.

La sobriété énergétique :

- consommer moins
- éviter les gaspillages
- optimiser les usages

Étape 1 : Actions à gains immédiats

Sobriété énergétique

La première source d'économie est l'énergie que l'on ne consomme pas. De nombreuses économies peuvent être réalisées sans investissements lourds, simplement en optimisant les usages et en sensibilisant les utilisateurs. Cela passe par des actions simples : ajustement des températures de consigne selon l'usage réel des locaux, optimisation des plages horaires de chauffage et d'éclairage, et sensibilisation des usagers aux écogestes. La mise en place de référents énergie dans les services municipaux permet d'ancrer ces pratiques durablement.

Bénéfices : 10 à 15 % d'économies sans investissement, résultats rapides et visibles.

Pilotage intelligent des bâtiments

Les bâtiments publics sont souvent mal pilotés, entraînant des surconsommations. Grâce à l'installation de capteurs et de compteurs connectés, une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) centralise les données et permet un pilotage fin des équipements. Des algorithmes d'optimisation peuvent anticiper les besoins et ajuster le fonctionnement en temps réel, évitant les gaspillages. Le Décret BACS impose d'ailleurs ces systèmes pour de nombreux bâtiments tertiaires.

Bénéfices : Jusqu'à 30 % d'économies, retour sur investissement rapide (2-3 ans).



→ Zoom sur...
la Ville de Saint-Dizier

La commune a optimisé la performance énergétique de son patrimoine bâti (70 bâtiments communaux et intercommunaux) grâce à un Contrat de Performance Énergétique intégrant le pilotage intelligent des installations via une GTB répondant au décret BACS.

Bénéfice clé :

16%

d'économies d'énergie garanties et **716 tonnes de CO₂** évitées pour un investissement de 1,1 million d'euros. Le contrat de 7 ans profite aussi de CEE qui ont réduit le reste à charge.

Étape 2 : Modernisation ciblée des équipements

Les systèmes de chauffage représentent en moyenne 67 % des consommations d'énergie des bâtiments. De nombreuses installations sont vétustes, surdimensionnées et énergivores. Leur modernisation est un levier d'action puissant qui peut faire l'objet d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE), garantissant des résultats mesurables en termes d'économies d'énergie et une optimisation des coûts.

Rénovation des systèmes

Le remplacement de chaudières par des équipements plus performants (à condensation, par exemple), un dimensionnement adapté aux besoins réels et l'équilibrage des réseaux de distribution sont des investissements très rentables. Il s'agit d'améliorer l'efficacité des systèmes existants avant de changer de source d'énergie.

Déploiement de systèmes bas-carbone

Pour sortir des énergies fossiles, le déploiement de pompes à chaleur (qui valorisent les calories de l'air, de l'eau ou du sol), de chaudières biomasse (utilisant le bois local) ou le raccordement à un réseau de chaleur vertueux sont des solutions matures et efficaces, permettant de réduire drastiquement l'empreinte carbone.

Bénéfices :

- Jusqu'à 60 % de réduction des consommations du poste chauffage
- Jusqu'à 90 % de réduction de CO2 »



→ Zoom sur...

Le Centre Hospitalier de Wissembourg

Le Centre Hospitalier a opté pour une solution innovante proposée par IDEX : l'installation d'ombrières photovoltaïques sur son parking visiteurs. Réalisée en mode "tiers investisseur", cette installation de 1250 panneaux couvre environ 24 % des besoins électriques annuels de l'établissement.

Bénéfice clé :

25 000 €

d'économies par an, sans mobilisation de fonds propres.

Étape 3 :

Rénovation globale avec garantie de performance

Pour les bâtiments les plus énergivores ("passoires thermiques") ou à forte valeur patrimoniale, une approche globale est indispensable. Elle traite le bâtiment dans son ensemble pour atteindre un haut niveau de performance et maximiser les économies d'énergie sur le long terme. C'est la solution la plus efficace pour des économies massives et durables, et elle est souvent contractualisée via un Contrat de Performance Énergétique (CPE) qui garantit les résultats.

Les composantes d'une rénovation globale :

- **Isolation complète de l'enveloppe** : traitement des murs (par l'extérieur ou l'intérieur), de la toiture et des planchers bas pour limiter les déperditions.
- **Remplacement des menuiseries** : installation de fenêtres à double ou triple vitrage performantes.
- **Modernisation des systèmes énergétiques** : chauffage, ventilation (VMC double flux), climatisation et éclairage (passage en LED).
- **Pilotage et suivi des équipements** : mise en place de systèmes de GTB pour optimiser les consommations en continu.
- **Sensibilisation des occupants** : accompagner le changement pour pérenniser les économies.

Bénéfices : au moins 40 % d'économies d'énergie, amélioration majeure du confort, valorisation du patrimoine, mise en conformité réglementaire et réduction massive de l'empreinte carbone.



→ Zoom sur...

La ville de Bourgoin-Jallieu

La ville de Bourgoin-Jallieu (28 000 habitants) a choisi Idex comme partenaire pour mener une démarche ambitieuse de réduction de sa consommation énergétique. Ce projet, mené via un CPE, concerne 27 bâtiments municipaux (35 620 m²).

Bénéfice clé :

20 %

de réduction des consommations d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, avec 219 k€ de primes CEE réduisant le reste à charge pour la collectivité.

LEVIER 2

Développer les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

Le constat est clair : 45 % de la consommation finale d'énergie est dédiée à la chaleur, dont 65 % est encore produite à partir d'énergies fossiles. Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, il est essentiel de développer massivement les énergies renouvelables locales. La clé de la décarbonation réside dans la valorisation des ressources locales : chaleur perdue par l'industrie, énergie du sous-sol, du soleil, de la biomasse... Idex maîtrise l'ensemble de ces filières pour créer des boucles énergétiques locales, résilientes et vertueuses.

→ Zoom sur...

La ville d'Agen,

L'un des réseaux de chaleur les plus vertueux de France. Avec 15,8 km de canalisations traversant la ville, ce projet ambitieux valorise la chaleur fatale de l'incinérateur de déchets pour fournir une énergie locale et renouvelable à l'équivalent de 4 000 logements. Composé à 84 % d'énergies renouvelables, ce réseau exploité permettra d'éviter l'émission de 7 400 tonnes de CO₂.

84%

d'énergies renouvelables



LEVIER 2

CHALEUR FATALE & GÉOTHERMIE PROFONDE

Récupération de chaleur fatale

D'importantes quantités de chaleur sont perdues par les processus industriels, les data centers, les stations d'épuration ou les réseaux d'eaux usées. Cette chaleur "fatale" est une ressource énergétique gratuite, locale et bas-carbone. Considérée comme prioritaire par l'ADEME, sa captation via des échangeurs ou des pompes à chaleur pour l'injecter dans un réseau de chaleur crée une symbiose industrielle et territoriale performante, réduisant les rejets thermiques dans l'environnement.

Géothermie profonde

Particulièrement adaptée aux villes situées dans des bassins géologiques favorables (parisien, aquitain...), la géothermie profonde exploite l'eau chaude d'aquifères situés entre 1500 et 2000m de profondeur. Le système de "doublet" (un puits de production, un puits de réinjection) assure la pérennité de la ressource. C'est une énergie locale, non intermittente, décarbonée et dont les coûts sont stables sur plus de 30 ans, offrant une visibilité exceptionnelle aux collectivités et aux usagers.

Exemple : L'unité de valorisation énergétique de Labeuvrière, confiée à Idex, valorise 100 000 tonnes de déchets par an pour produire de la vapeur, de la chaleur et de l'électricité, transformant le site en hub énergétique territorial.



→ Zoom sur...

La ville de Vigneux-sur-Seine

La ville a confié à Idex la réalisation et l'exploitation d'un doublet géothermique profond pour alimenter son réseau de chaleur urbain. Ce projet a permis de valoriser la ressource géothermique du Dogger pour fournir une chaleur renouvelable et bas-carbone à l'équivalent de plusieurs milliers de logements.

Bénéfice clé :

Taux d'énergies renouvelables supérieur à

80 %

dans le mix du réseau..

LEVIER 2

GÉOTHERMIE DE SURFACE & SOLAIRE

Géothermie de surface et thalassothermie

Accessible sur tout le territoire, cette technologie exploite l'énergie thermique jusqu'à 200 mètres de profondeur (géothermie sur sondes ou capteurs) ou des nappes phréatiques. La thalassothermie utilise l'énergie des mers, lacs ou rivières. Couplées à des pompes à chaleur, ces solutions peuvent produire du chauffage et du rafraîchissement avec un très faible impact environnemental et paysager, pour des projets de toutes tailles et avec des coûts d'exploitation réduits.

Solaire thermique

À ne pas confondre avec le photovoltaïque qui produit de l'électricité, le solaire thermique produit de la chaleur. Ses capteurs transforment le rayonnement solaire en chaleur, qui est ensuite transférée à un fluide.

Idéal pour la production d'eau chaude sanitaire (gymnases, piscines, écoles), il peut aussi être intégré en appoint dans les systèmes de chauffage ou les réseaux de chaleur. C'est une énergie 100 % renouvelable, inépuisable et locale.



→ Zoom sur...
La ville d'Annecy

IDEX développe à Annecy le premier réseau de chaleur et de froid lacustre (thalassothermie) de France. Ce projet innovant exploite l'énergie thermique du lac d'Annecy pour alimenter un réseau urbain, avec un impact environnemental minimal.

Bénéfice clé :

Plus de

80 %

des besoins énergétiques du réseau
couverts par une source
renouvelable.

LEVIER 2

BIOMASSE & RÉSEAUX DE CHALEUR

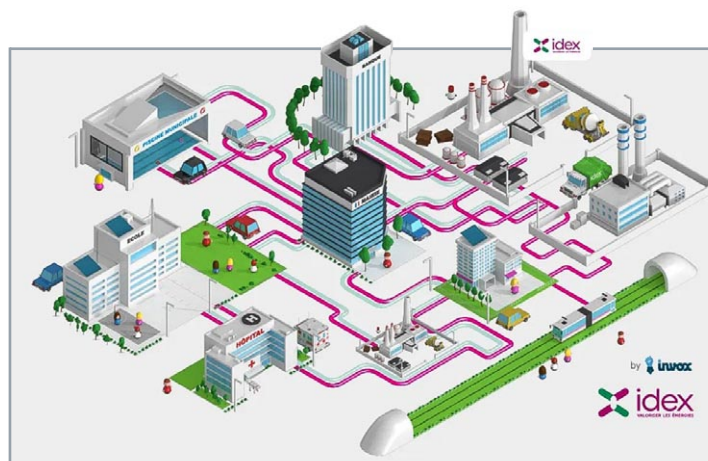
Biomasse énergie

La valorisation des ressources forestières (plaquettes) ou agricoles locales dans des chaufferies dédiées permet de produire une chaleur à prix stable et compétitif. Une gestion durable des plans d'approvisionnement, en circuit court, et l'utilisation de filtres performants garantissent la pérennité de la filière, la création d'emplois locaux et la qualité de l'air. C'est un levier majeur pour l'indépendance énergétique des territoires ruraux et périurbains.

Exemple de réalisation : Ville de Bischwiller (Bas-Rhin)

La ville de Bischwiller (12 500 habitants) a engagé une transition massive du chauffage individuel vers un réseau de chaleur urbain biomasse. IDEX a été retenu pour concevoir et exploiter ce réseau sur une durée de 20 ans.

Le projet comprend 8 km de réseau desservant l'équivalent de 2 500 logements, avec un mix énergétique composé à 96% d'énergies renouvelables. Cette solution permet d'éviter l'émission de 7 928 tonnes de CO₂ par an, tout en proposant un tarif compétitif et stable sur la durée du contrat.



RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID URBAINS

Les réseaux de chaleur et de froid constituent un vecteur efficace pour déployer massivement les énergies renouvelables en milieu urbain. Ils permettent de mutualiser les investissements et d'optimiser l'utilisation des ressources locales.

Ces infrastructures se composent d'unités de production centralisées, d'un réseau de distribution et de sous-stations qui transfèrent l'énergie aux bâtiments raccordés. Leurs principaux atouts : valorisation des ressources locales, réduction des émissions de CO₂ jusqu'à 90%, stabilité des prix sur le long terme, création d'emplois non délocalisables et lutte contre la précarité énergétique.



Chaufferie biomasse de Bischwiller : alliance de l'innovation technique et de l'intégration paysagère. Ce projet emblématique illustre comment une ville moyenne peut transformer son modèle énergétique tout en préservant son identité architecturale.

Bénéfice clé :

Mix énergétique composé à

96 %

d'EnR, évitant l'émission de 7 928 tonnes de CO₂ par an.

LEVIER **3**

Mobiliser les financements et dispositifs innovants

Le "*mur d'investissement*" est souvent perçu comme un obstacle insurmontable. Pourtant, un écosystème complet d'aides publiques et de montages contractuels innovants existe pour accompagner les collectivités. Il s'agit de changer de paradigme : **un projet de transition énergétique n'est pas une dépense, mais un investissement** qui génère des économies et de la valeur pour le territoire.

→ Zoom sur...

La Ville d'Épernay

au cœur de la capitale du Champagne, le réseau de chaleur biomasse illustre parfaitement la puissance des dispositifs de financement disponibles. Grâce au soutien du Fonds Chaleur de l'ADEME, aux Certificats d'Économies d'Énergie, au financement participatif et aux capacités d'investissement d'IDEX, la ville bénéficie d'une infrastructure **100 % renouvelable.**

92 %

des élus citent le manque de moyens financiers comme le principal frein à la transition énergétique.

Source: Observatoire IDEX-Ipsos
2025

LEVIER 3

CARTOGRAPHIE DES AIDES PUBLIQUES

Le Fonds Vert

Principal levier de l'État pour accélérer la transition écologique des territoires. Doté de 1,15 Md€ en 2025, il finance les projets dans trois domaines : performance environnementale, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie. Il peut financer jusqu'à 80 % des projets de rénovation énergétique (avec un critère d'au moins 40 % d'économies), de modernisation de l'éclairage public ou de recyclage de friches.

Le Fonds Chaleur

Géré par l'ADEME, il soutient spécifiquement la production de chaleur et de froid à partir d'EnR&R. Il finance les études et les investissements pour la biomasse, la géothermie, le solaire thermique, la récupération de chaleur, avec des taux pouvant atteindre 65 % pour les réseaux de chaleur. C'est l'outil historique et le plus puissant pour décarboner la chaleur.

ACTEE & CEE

Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) offre un soutien technique et financier pour les audits, études et l'ingénierie de projet. Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) sont un financement complémentaire (5 à 20 % des travaux) qu'Idex aide à mobiliser et à valoriser.

Fonds Vert

Levier principal pour accélérer la transition écologique des territoires.

Dotation 2025 1,15 Md€

Domaines financés :

- Rénovation énergétique** (jusqu'à 80% si >40% d'économies)
- Éclairage public** (modernisation)
- Recyclage de friches** et adaptation au climat

FONDS CHALEUR

Fonds Chaleur

L'outil historique pour décarboner la production de chaleur et de froid.

Gestion ADEME

Projets soutenus (EnR&R) :

- Réseaux de chaleur** (jusqu'à 65%)
- Solaire thermique** et **géothermie**
- Biomasse** et **récupération de chaleur**

ACTEE & CEE

Soutien technique et financement complémentaire pour l'efficacité énergétique.

Financement complémentaire 5 à 20%

Deux volets complémentaires :

- Programme ACTEE** : Soutien à l'ingénierie, audits et études de projet.
- CEE** : Financement des travaux, mobilisable avec l'aide d'acteurs spécialisés.

LEVIER 3

MODELES CONTRACTUELS

Le Contrat de Performance Énergétique (CPE)

Le CPE est l'outil contractuel par excellence pour sécuriser un projet de rénovation. C'est un accord par lequel un opérateur comme Idex s'engage sur une amélioration mesurable de l'efficacité énergétique. Il combine travaux, exploitation et maintenance, avec un mécanisme de bonus-malus qui garantit l'atteinte des objectifs. C'est un transfert du risque technique et financier vers le prestataire, et une garantie de résultats pour la collectivité.

Bénéfices :

- En moyenne 20 ou 30 % d'économies garanties contractuellement.
- Interlocuteur unique pour l'ensemble du projet.
- Sécurisation du retour sur investissement.
- Transfert des risques techniques et financiers.
- Déploiement de systèmes bas-carbone

Le Marché Global de Performance à Paiement Différé (MGPE-PD)

Ce dispositif innovant permet de lancer des travaux de rénovation sans investissement initial de la part de la collectivité. L'opérateur finance l'intégralité des travaux et se rémunère progressivement sur les économies d'énergie générées et une redevance de la collectivité. L'opération est qualifiée en dépense de fonctionnement, préservant ainsi la capacité d'endettement de la collectivité. C'est une solution puissante pour les communes aux contraintes budgétaires fortes.

Bénéfices :

- Réalisation immédiate des travaux sans investissement.
- Préservation de la capacité d'endettement.
- Garantie de performance énergétique.

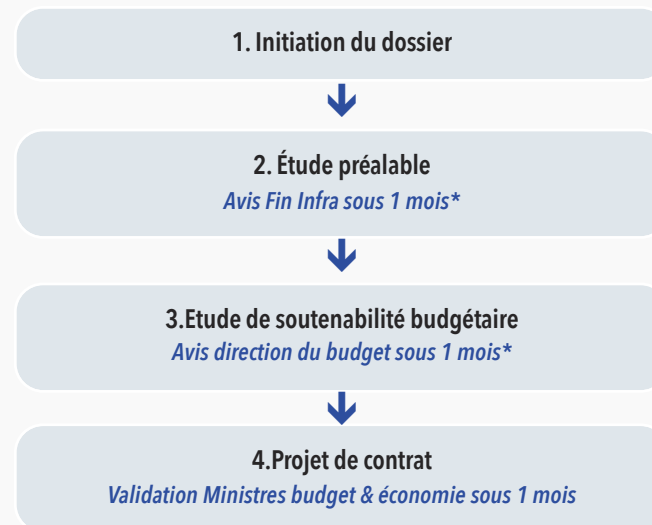
Le tiers financement pour les acteurs publics : c'est possible !

L'État a ouvert le tiers financement (MGPE-PD) à ses établissements publics ainsi qu'aux collectivités territoriales avec la loi du 30 mars 2023, à titre expérimental pour 5 ans.

Un dispositif souple :

- Pas de seuil minimum
- Pas de transfert de la maîtrise d'ouvrage
- Tous les projets de rénovation énergétique performante

Les projets doivent concerner "un ou plusieurs bâtiments". Et doivent contribuer à l'atteinte des enjeux du décret tertiaire.



*Absence de retour sous 1 mois = avis favorable.

LEVIER 3

MODÈLES CONTRACTUELS

La Délégation de Service Public (DSP)

Particulièrement adaptée aux réseaux de chaleur et de froid, la DSP permet à la collectivité de confier à IDEX la conception, le financement, la construction et l'exploitation de l'infrastructure pour une durée longue (20 à 30 ans). La collectivité conserve le contrôle du service public (tarifs, plan d'investissement, qualité de service) sans mobiliser ses capacités financières. L'opérateur se rémunère sur la vente de chaleur aux usagers.

Bénéfices :

- Développement d'infrastructure sans coût pour la collectivité.
- Garantie d'un tarif compétitif et stable pour les usagers.
- Maintien du contrôle public sur un service essentiel.

La SAS Énergies Renouvelables (SAS EnR)

Cet outil de co-investissement permet aux collectivités de devenir actionnaires minoritaires d'une société de projet aux côtés d'un partenaire privé comme IDEX. Cette co-construction assure une gouvernance partagée, une mise en œuvre plus rapide (car hors commande publique classique) et garantit que la valeur créée par le projet (dividendes) bénéficie directement au territoire. La SAS EnR vend sa production via un contrat de fourniture de chaleur.

Bénéfices :

- Participation directe à la gouvernance du projet.
- Transparence de la gestion.
- Mise en œuvre plus rapide.



© Arnaud Kehon

→ Zoom sur...

La SAS EnR de Levallois

La Société par Actions Simplifiée Énergies Renouvelables (SAS EnR), créée par la loi de transition énergétique de 2015, a permis à Levallois et IDEX de développer un partenariat innovant pour leur projet géothermique de 70 millions d'euros.

Principe : la collectivité devient actionnaire minoritaire aux côtés d'IDEX dans une société dédiée à la production d'énergies renouvelables, qui exploite les installations et vend l'énergie au réseau de chaleur urbain.

Avantages : participation à la gouvernance, risques financiers limités, transparence accrue et amortissement sur le long terme. Résultat : mise en œuvre accélérée et maîtrise des coûts énergétiques pour les usagers.

MÉTHODOLOGIE

Passer à l'action

Une démarche structurée pour réussir votre transition énergétique

Face à l'urgence climatique et à la volatilité des prix de l'énergie, les collectivités territoriales ne peuvent plus se contenter de bonnes intentions. L'heure est venue de transformer les ambitions en réalisations concrètes. La transition énergétique d'un territoire nécessite vision, méthode et persévérance. Cette méthodologie en six étapes constitue un véritable itinéraire de transformation qui permet d'éviter les écueils classiques : projets mal dimensionnés, opportunités de financement manquées, ou absence de mesure des résultats.

Du diagnostic à la valorisation : un parcours éprouvé

Cette démarche progressive guide les collectivités vers une transition énergétique maîtrisée, adaptée aux spécificités locales et génératrice de bénéfices tangibles. Loin d'être un carcan rigide, elle offre un cadre structurant et adaptable qui permet d'orchestrer efficacement la transition énergétique, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes autour d'objectifs partagés. En suivant ce parcours, les territoires transforment les contraintes énergétiques et environnementales en opportunités de développement, tout en répondant aux attentes des citoyens en matière de qualité de vie.

La Feuille de route de votre projet territorial

Un parcours stratégique en 6 étapes clés pour une transition énergétique et écologique réussie

ÉTAPE 1

Diagnostic territorial

Réaliser un bilan des consommations par secteur, cartographier les ressources locales (EnR & R) et évaluer les émissions de GES associées.



ÉTAPE 2

Définition de la stratégie

Fixer des objectifs chiffrés et datés, identifier les axes prioritaires d'intervention et définir une gouvernance claire



ÉTAPE 3

Planification, opérationnelle

Prioriser les projets (impact / coût / faisabilité), établir un calendrier réaliste sur la durée du mandat et définir des indicateurs de suivi



ÉTAPE 4

Mobilisation des financements

Identifier les aides adaptées à chaque projet, explorer les montages innovants (CPE, etc.), et préparer des dossiers de subvention solides.



ÉTAPE 5

Mise en œuvre et suivi

Constituer une équipe projet pluridisciplinaire, établir un tableau de bord, suivi des actions et organiser des points d'avancement réguliers.



ÉTAPE 6

Évaluation et valorisation

Mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs, capitaliser sur les bonnes pratiques et communiquer sur les succès auprès des citoyens et partenaires



IDEX EN BREF

Idex, l'entreprise de référence du marché local de l'énergie bas-carbone

Fondé en France en 1963, le groupe IDEX, développe, conçoit, finance, construit et exploite des infrastructures énergétiques locales et décarbonées de fourniture de chaleur et d'électricité pour les bâtiments, les villes & l'industrie. IDEX est aujourd'hui le seul opérateur du marché verticalement intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies locales. Il intervient de la production d'énergie thermique ou électrique à partir de ressources énergétiques locales et décarbonées (déchets, biomasse, géothermie, solaire), en passant par la distribution de cette énergie à travers les réseaux de chaleur et de froid jusqu'à l'optimisation de son usage final au sein des bâtiments industriels, résidentiels et tertiaires. Depuis l'été 2025, IDEX est entreprise à mission. Une étape importante qui manifeste l'ambition du Groupe d'avoir un impact positif pour la planète et pour la société.

6 400

collaborateurs

2 Mds €

de CA (2024)

850 000 t

de CO₂ évitées/an

IDEX, ENTREPRISE À MISSION

Un engagement pour la transition énergétique

Le 18 septembre 2025, IDEX devient officiellement entreprise à mission, inscrivant sa raison d'être dans ses statuts et renforçant son engagement pour la transition énergétique et le développement durable des territoires.

Notre mission

Après plus de 60 ans d'expertise dans le développement d'infrastructures énergétiques locales et bas-carbone, IDEX inscrit désormais sa mission statutaire :

"Accélérer la transition énergétique en valorisant des énergies locales et bas-carbone"

Cette raison d'être, issue du projet "IDEX 2030", s'articule autour de trois objectifs :

- Agir pour le climat
- Agir pour le développement durable des territoires
- Agir pour un environnement de travail sécurisé et inclusif

Un engagement mesurable

Ce statut, créé par la loi PACTE de 2019, engage IDEX à des actions concrètes et transparentes. Un comité de mission indépendant de huit membres évaluera nos progrès avec un rapport annuel public, complété par une vérification biennale par un organisme tiers indépendant.

IDEX affirme ainsi sa position de partenaire de référence pour accompagner les territoires dans leur décarbonation, avec des solutions énergétiques innovantes, locales et bas-carbone."



Siège social :
18-20 Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt

courriel :
communication@idex.fr

in idex
📧 (Twitter) : @idexgroupe

www.idex.fr/collectivites



94 rue de Sèvres
75007 Paris - France
Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel :
contact@villesdefrance.fr

📧 @villes2fr
📧 association_villes_de_france
📧 @vdf.villesdefrance
📧 villes-de-france
www.villesdefrance.fr

CAHIERS des
SOLUTIONS
LOCALES